

---

# INM6000

## Informatique et société

### Plan de cours

#### Responsable(s) du cours

---

**Coordination** : GAMBS, Sébastien  
PK-4925  
[gamb.s.sebastien@uqam.ca](mailto:gamb.s.sebastien@uqam.ca)  
<https://sebastiengamb.s.openum.ca>

#### Enseignement :

LETELLIER, Anne-Sophie  
J-3170  
[letellier.anne-sophie@uqam.ca](mailto:letellier.anne-sophie@uqam.ca)  
Groupes : 050

#### Local du cours :

---

<https://uqam.zoom.us/j/98861403499?pwd=N3BBdnFSSzJlajFnTWlyL202eIRBUT09>

#### Dates importantes :

---

- 15 septembre 2020 Date limite pour annulation sans facturation
- 11 novembre 2020 Date limite pour abandon sans mention d'échec, avec facturation

#### Description du cours

---

Cette activité modulaire a pour but de faire prendre conscience aux étudiants du rôle et des devoirs de l'informaticien. Les sujets abordés seront en particulier les suivants : - Problèmes humains de l'informatique ; - Place de l'informatique dans la société actuelle ; - Problèmes moraux et légaux de la sécurité de l'informatique ; - Responsabilité et éthique professionnelle de l'informaticien ; - Déontologie informatique.

---

## Préalables académiques

Avoir réussi 45 crédits du baccalauréat en informatique et génie logiciel ou 5 cours du certificat en informatique, dont 4 siglés INF.

---

## Modalités de communication

- Courriel : anne-sophie.letellier@uqam.ca – réponses entre 8h et 10h lundi, mercredi et vendredi
- Slack : inm6000-aut2020@slack.com – réponses entre 8h et 10h lundi, mercredi et vendredi
- Rencontre : sur rendez-vous, zoom – lundi de 18h à 20h ou jeudi entre 14h et 16h

*Quand envoyer un courriel ou envoyer une question par Slack ?* - Quand vous avez une question urgente qui peut être répondue en quelques lignes ou moins. - Si vous voulez partager quelque chose qui ne demande pas de réponse, ou qui peut être répondu lors de la prochaine séance, au bénéfice de toute la classe. - Si vous vous sentez à l'aise, je vous encourage d'envoyer vos questions via Slack afin que les autres étudiant.es puissent bénéficier de la réponse ;

*Quand demander une rencontre ?* - Si vous avez des questions individuelles, des réflexions ou des préoccupations à propos du cours, des évaluations ou de la matière vue en classe qui n'a pu être adressé durant les séances. - Si vous recherchez un mentorat plus approfondi, de l'aide, un guide ou encore une rétroaction par rapport à un rapport à produire. - Si vous avez de la difficulté avec de la matière vue en classe et désirez avoir plus de support ou quelques clarifications.

---

## Formule pédagogique

1. Séances sur zoom (3h)
  - a. Exposés magistraux
  - b. Discussions en petits groupes
  - c. Quiz occasionnels (voir évaluations)
2. Lectures personnelles (2h)
3. Discussions et échange d'informations sur Slack (facultatif)

Durant la session, vous allez développer des habiletés pour prendre part à ces discussions, en vous situant face à différentes théories, en apprenant à manipuler certains concepts, en développant un vocabulaire approprié. Tout cela a pour but de vous aider à développer un esprit critique et constructif sur les rapports qui se nouent entre technologies, informatique et société et, ainsi, à mieux comprendre vos responsabilités en tant qu'informaticien.ne.

---

## Objectifs généraux (buts du cours)

---

À la fin du cours, l'étudiant.e devrait pouvoir : - Prendre connaissance des enjeux sociaux et politiques de l'informatique et pouvoir se situer dans les débats contemporains autour des technologies de l'information et de la communication - Identifier les principales théories, le vocabulaire et les concepts concernant les rapports entre informatique et société - Développer des compétences d'analyse critique et constructive sur la profession d'informaticien.ne, en l'appliquant à des situations précises - Prendre conscience des responsabilités professionnelle et éthique des informaticien.ne.s - Prendre conscience des apports possibles de l'informatique au bien commun et des conséquences sociales des choix technologiques - Être plus à l'aise dans le travail en équipe et dans le fait de présenter le résultat d'un travail de recherche, que ce soit à l'écrit sous la forme d'un rapport ou à l'oral sous la forme de présentation.

La plupart des questions discutées dans ce cours n'ont pas de réponses simples, vraies, fausses ou consensuelles. Une importante partie du cours visera à discuter des enjeux et à débattre de divers points de vue, en nous appuyant sur des théories et des concepts.

Durant la session, vous allez développer des habiletés pour prendre part à ces discussions, en vous situant face à différentes théories, en apprenant à manipuler certains concepts, en développant un vocabulaire approprié. Tout cela a pour but de vous aider à développer un esprit critique et constructif sur les rapports qui se nouent entre technologies, informatique et société et, ainsi, à mieux comprendre vos responsabilités en tant qu'informaticien.ne.

---

## Code de conduite

---

Le code de conduite décrit ci bas a pour objectif de faire de la classe un espace sécuritaire, plaisant et, ce dans un contexte d'apprentissage en ligne : 1. Entre les cours, j'encourage tout le groupe cours à interagir sur la **plateforme Slack** prévue à cet effet. Sur cette plateforme vous pouvez - Partager des articles que vous jugez intéressants - Poser des questions à vos pairs ; - Me poser des questions (auquel cas, assurez-vous de me taguer) - Partager des photos de vos animaux de compagnie ou des mêmes de chats ; 2. Même si elle ne fait pas l'objet d'évaluation, **la présence au cours est obligatoire**. Des présentations PowerPoint seront disponibles sur la plateforme Moodle la veille de chaque séance, mais celles-ci ne contiendront pas l'ensemble des éléments nécessaires à la réussite du cours. 3. **Lors des séances Zoom** : dans le contexte de la pandémie, le cours INM6000 a lieu sur la plate-forme de vidéo conférence Zoom. Avec cela en tête : - Le son sera désactivé par défaut pour les étudiant.es de manière à minimiser les distractions. Néanmoins, vous êtes certainement invités à interagir autant que possible de la manière qui vous rend le plus confortable i). En « levant la main », je vous attribuerai un droit de parole ii). En inscrivant votre question ou commentaire dans la section « chat » de la conférence - Tentez, dans la mesure du possible, d'avoir un environnement calme et propice à l'apprentissage. Vos animaux de compagnie ne devraient pas être une distraction pour vous et vos collègues, mais vous pouvez allumer la caméra s'ils font quelque chose de vraiment mignon. 4. Que ce soit sur le Slack ou dans nos interactions en classe, **ce cours doit être un endroit inclusif et sécuritaire pour tous ces participant.es**. Aucune forme de sexisme, de racisme ou toute autre forme de discrimination ne seront tolérées en salle de classe. S'il est encouragé de débattre et d'échanger des idées autour de sujets sensibles, il est exigé des étudiants d'appuyer leurs interventions sur des bases factuelles tout en démontrant de la sensibilité et de l'empathie par rapport à des situations d'oppression avec lesquelles ils ne sont pas familiers.

---

## Description des évaluations

---

Puisque le cours se déroulera en ligne, les évaluations sont pensées de manière à vous encourager à suivre les séances et à y participer de manière active et constante. Veuillez noter qu'il n'y a pas d'examen de mi-session ou d'examen final à l'horaire. Ce choix est délibéré et a été fait dans l'optique de favoriser votre participation et votre engagement critique avec le contenu du cours. En effet, l'objectif de ce cours n'est pas de se souvenir de l'ensemble des détails abordés en classe, ni de prendre des notes de manière compulsive. Il vise à vous donner des outils afin de développer une pensée éthique et critique en lien avec votre domaine d'étude.

Les éléments d'évaluation ainsi que leur pondération respective sont les suivants : - Journaux de bord (5 entrées) 20% - Quizz en classe (5) 25% - Travail pratique 25% - Travail final 30 %

### (1) Journaux de bord (20 %)

Pour garder le fil de vos apprentissages et de vos réflexions, je vous demande de tenir un journal de bord. Contrairement au travail pratique ainsi qu'au travail final, vous ne serez pas évalué sur le style d'écriture ou encore sur la qualité de votre argumentaire. L'objectif est uniquement de garder une trace écrite de vos réflexions et des questions que vous vous posez en regard de la matière et des lectures effectuées dans le cadre du cours.

Un total de 5 entrées vous seront demandées au courant de la session (4 points par entrée). Vous devez avoir remis - Au moins une entrée séance 5 - Au moins 3 entrées séance 10 - Les 5 entrées séance 15

**Que dois-je écrire dans mon journal de bord?** Je vous demande de tenir un journal de bord puisque l'écriture est l'une des meilleures manières de formaliser votre pensée et de mettre en relations différentes notions avec lesquelles vous êtes en contact dans le cadre de ce cours, dans vos intérêts personnels ou encore dans votre champ d'expertise en informatique. Le journal de bord est un outil pour vous engager personnellement avec vos réflexions dans votre propre horaire. Il peut également être un outil intéressant si vous êtes une personne qui préfère ne pas trop parler en classe. Vous pouvez écrire vos pensées sur : les lectures, les conférences, l'actualité, etc. Vous pouvez également vous servir de cet outil pour prendre des notes en regard de votre travail pratique ou de votre travail final. C'est un outil qui vous appartient !

**Évaluation :** Ces dernières ne doivent pas forcément être longues : elles peuvent comporter entre 100 et 300 mots, selon votre inspiration du moment. Vous serez évalué sur les critères similaires à la participation en classe, c'est-à-dire votre compréhension des thématiques ainsi que votre capacité à en faire un jugement critique, à les mettre en relation avec d'autres notions vues en classe ou encore en révéler les tensions.

Je ne donnerai pas de rétroaction sur l'ensemble des entrées, mais soyez assuré.es que je les lirai toutes !

### (2) Quiz en classe (25 %)

À cinq (5) reprises dans la session, un court quizz aura lieu via la plateforme Moodle. Vous disposerez de vingt minutes pour le compléter, à livres ouvert et avec Internet au besoin. Il sera composé de cinq questions à choix multiples qui traiteront des notions vues aux cours précédents. L'objectif est surtout de valider vos apprentissages et vos lectures au fur et à mesure que la session avance.

Date des quiz - Quiz #1 2 octobre 2020 sur les séances 2-3 - Quiz #2 23 octobre 2020 sur les séances 4-5-6 - Quiz #3 13 novembre 2020 sur les séances 7-8-9 - Quiz #4 04 décembre 2020 sur les séances 10-11-12 - Quiz #5 18 décembre 2020 sur les séances 13-14

### (3) Travail pratique (25 %)

À la mi-session, vous devrez remettre une étude de cas qui opère une évaluation éthique d'une technologie ou d'un programme en fonction (1) des critères du « Design Justice » ainsi que (2) des normes et approches éthiques vues en classe. - Travail individuel, d'une longueur approximative de 2000 mots (bibliographie exclue) - Normes de présentation (1) Interligne et demi, (2) police Times New Roman (ou équivalent) (3) page de présentation UQAM et bibliographie requises

**Critères d'évaluation** - Respect des normes de présentation (10%) - Présentation du cas d'étude (25 %) - Intégration du code d'éthique (25 %) - Qualité de l'analyse et de la synthèse : l'étudiant.e démontre une capacité d'accueillir une diversité et complexité des points de vue (25%) - Cohérence stylistique et orthographe (15%)

**Remise : Séance 9 (06 novembre 2020)**

### (4) Examen maison (30 %)

Lors de la dernière séance, vous gagnerez l'accès à un document. L'examen sera composé de deux questions à développement liées à la matière vue sur l'ensemble de la session. Vous disposerez d'une semaine pour répondre aux questions (500 mots par réponse). Les détails quant aux critères d'évaluation seront communiqués lors de la remise de l'examen (mais vous pouvez vous attendre à ce qu'ils soient similaires à ceux du travail pratique).

**Date : Séance 15 (18 décembre 2020)**

## Descripteur des séances et liste de lecture

À noter relativement à cette liste de lecture - Chaque étudiant.e est responsable de lire les textes figurant dans la section "**Lecture obligatoire**" avant chaque séance.

La section "**Pour approfondir**" contient des suggestions de lecture non-obligatoires qui vont au-delà des objectifs didactiques du cours. Les textes ou médias dans cette section peuvent y figurer pour plusieurs raisons - Elles peuvent servir de base documentaire pour vos journaux de bord - Elles peuvent être une source d'inspiration pour votre étude de cas ou votre examen maison. - Elles sont utiles au développement de votre pensée critique, en général

Ce cours n'ayant pas d'examen final, je vous encourage à lire les textes "pour approfondir" **pour l'intérêt que vous leur portez, leur pertinence, les contradictions qu'ils portent, le plaisir qu'il vous procurent**. Je vous encourage fortement à les parcourir en diagonale, à utiliser "ctrl-f" afin de voir s'ils traitent d'enjeux pertinents pour vos projets, etc.

## Calendrier détaillé

Date	Thématique	Lectures obligatoires	Évaluation
11 septembre	Introduction, présentation du plan de cours et entente d'évaluation		
18 septembre	Qu'est-ce que l'éthique	<p>Barger, R. N. (2008). "Introduction" <i>Computer ethics : A case-based approach</i>. Cambridge University Press, p. 1-14.</p> <p>« Quelques notions d'éthique ». Commission de l'éthique en science et en technologie. En ligne : <a href="https://www.ethique.gouv.qc.ca/fr/ethique/quelques-notions-dethique/definition-no1/">https://www.ethique.gouv.qc.ca/fr/ethique/quelques-notions-dethique/definition-no1/</a>.</p> <p>« Qu'est-ce que l'éthique ? » Commission de l'éthique en science et en technologie. En ligne : <a href="https://www.ethique.gouv.qc.ca/fr/ethique/quest-ce-que-lethique/ethique-un-mot-a-la-mode/">https://www.ethique.gouv.qc.ca/fr/ethique/quest-ce-que-lethique/ethique-un-mot-a-la-mode/</a>.</p> <p><b>Pour aller plus loin</b> ... voir le dossier Moodle.</p>	
25 septembre	Éthique et études en sciences et technologies	<p>« Éthique, Science et technologie ». Commission de l'éthique en science et en technologie. En ligne : <a href="https://www.ethique.gouv.qc.ca/fr/ethique/ethique-science-et-technologie/comment-la-science-et-la-technologie-sont-elles-liees/">https://www.ethique.gouv.qc.ca/fr/ethique/ethique-science-et-technologie/comment-la-science-et-la-technologie-sont-elles-liees/</a>.</p> <p>Winner, Langdon. « Do Artifacts Have Politics ». <i>Daedalus</i> 109, no 1 (1980) : 121-36.</p> <p><b>Pour aller plus loin</b> ... voir le dossier Moodle.</p>	

Date	Thématique	Lectures obligatoires	Évaluation
2 octobre	Design & Justice (1/2)	<p>Costanza-Chock (2020). Introduction : #TravelingWhileTrans, Design Justice, and Escape from the Matrix of Domination. Design Justice. Retrieved from <a href="https://design-justice.pubpub.org/pub/ap8rgw5e">https://design-justice.pubpub.org/pub/ap8rgw5e</a></p> <p>Costanza-Chock (2020). Design Values : Hard-Coding Liberation ? Design Justice. Retrieved from <a href="https://design-justice.pubpub.org/pub/3h2zq86d">https://design-justice.pubpub.org/pub/3h2zq86d</a></p> <p><b>Pour aller plus loin</b> ... voir le dossier Moodle.</p>	Quiz #1 (sur les séances 2-3)
9 octobre	Design & Justice (2/2)	<p>Costanza-Chock (2020). Design Practices : “Nothing about Us without Us.” Design Justice. Retrieved from <a href="https://design-justice.pubpub.org/pub/cfohnud7">https://design-justice.pubpub.org/pub/cfohnud7</a></p> <p>Benjamin, Ruha. Co-Keynote #2 : Racial Bias in Technology — Ruha Benjamin, PhD. En ligne. <a href="https://www.youtube.com/watch?v=Bn6a4kB1ZIM">https://www.youtube.com/watch?v=Bn6a4kB1ZIM</a>.</p> <p><b>Pour aller plus loin</b> ... voir le dossier Moodle.</p>	Remise d’une entrée (minimum) du journal de bord
16 octobre	La propriété intellectuelle	<p>De Filippi, Primavera, et Mélanie Dulong de Rosnay. « Le pirate informatique, un explorateur des courants juridiques du réseau ». <i>Tracés. Revue de Sciences humaines</i>, no 26 (16 juin 2014) : 43-65. <a href="https://doi.org/10.4000/traces.5914">https://doi.org/10.4000/traces.5914</a>.</p> <p><i>The Internet’s Own Boy : The Story of Aaron Swartz, full movie</i> (2014). En ligne : <a href="https://www.youtube.com/watch?v=9vz06QO3UkQ">https://www.youtube.com/watch?v=9vz06QO3UkQ</a>.</p> <p><b>Pour aller plus loin</b> ... voir le dossier Moodle.</p>	

Date	Thématique	Lectures obligatoires	Évaluation
23 octobre	L'intelligence artificielle	<p>Noble, S. (2018). Introduction : The Power of Algorithms. <i>In Algorithms of Oppression : How Search Engines Reinforce Racism</i> (pp. 1-14). New York : NYU Press. doi :10.2307/j.ctt1pwt9w5.4 Déclaration de Montréal. « La Déclaration de Montréal en IA responsable ». En ligne : <a href="https://www.declarationmontreal-iaresponsable.com/la-declaration">https://www.declarationmontreal-iaresponsable.com/la-declaration</a>.</p> <p><b>Pour aller plus loin ...</b> voir le dossier Moodle.</p>	Quiz #2 (sur les séances 4-5-6)
30 octobre	Les objets intelligents	<p>Schneier, Bruce. « We Need to Save the Internet from the Internet of Things ». Motherboard, 6 octobre 2016. <a href="https://www.vice.com/en_us/article/ezpq3m/we-need-to-save-the-internet-from-the-internet-of-things">https://www.vice.com/en_us/article/ezpq3m/we-need-to-save-the-internet-from-the-internet-of-things</a>.</p> <p>Série IA, Intelligence artificielle. « L'Internet des objets, c'est maintenant ! ». Le Devoir, Cahier Spéciaux. 27-28 avril 2019.</p> <p>Bowles, Nellie. « Thermostats, Locks and Lights : Digital Tools of Domestic Abuse ». The New York Times, 23 juin 2018, sect. Technology. <a href="https://www.nytimes.com/2018/06/23/technology/smart-home-devices-domestic-abuse.html">https://www.nytimes.com/2018/06/23/technology/smart-home-devices-domestic-abuse.html</a>.</p> <p><b>Pour aller plus loin ...</b> voir le dossier Moodle.</p>	

Date	Thématique	Lectures obligatoires	Évaluation
6 novembre	La ville intelligente	<p>Duquette, J. G. (2017). Le discours de la « Ville intelligente et numérique » de Montréal comme actualisation de nouvelles frontières politiques. <i>Composite</i>, 19(2), 37-62.</p> <p>Sauter, Story by Molly. « Google's Guinea-Pig City ». <i>The Atlantic</i>. En ligne : <a href="https://www.theatlantic.com/technology/archive/2018/02/googles-guinea-pig-city/552932/">https://www.theatlantic.com/technology/archive/2018/02/googles-guinea-pig-city/552932/</a>.</p> <p>Hawkins, Andrew J. « Alphabet's Sidewalk Labs Unveils Its High-Tech 'City-within-a-City' Plan for Toronto ». <i>The Verge</i>, 24 juin 2019. <a href="https://www.theverge.com/2019/6/24/18715486/alphabet-sidewalk-labs-toronto-high-tech-city-within-a-city-plan">https://www.theverge.com/2019/6/24/18715486/alphabet-sidewalk-labs-toronto-high-tech-city-within-a-city-plan</a></p> <p><b>Pour aller plus loin ...</b> voir le dossier Moodle.</p>	Remise du travail pratique
13 novembre	Données médicales et santé publique	<p>Jung, Delphine. « La « boîte de Pandore » des données médicales ». <i>Radio-Canada.ca</i>. 24 août 2020, sect. Technologie. <a href="https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1728653/vie-privee-donnees-personnelles-medicales-pandore">https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1728653/vie-privee-donnees-personnelles-medicales-pandore</a>.</p> <p>Lavoie-Moore, Myriam. « Choisir la santé populationnelle avant l'industrie des données ». <i>IRIS</i>, 29 mai 2020. <a href="https://iris-recherche.qc.ca/blogue/choisir-la-sante-populationnelle-avant-l-industrie-des-donnees">https://iris-recherche.qc.ca/blogue/choisir-la-sante-populationnelle-avant-l-industrie-des-donnees</a>.</p>	<p>Remise des entrées 2-3 (minimum) du journal de bord</p> <p>Quiz #3 (sur les séances 7-8-9)</p>

Date	Thématique	Lectures obligatoires	Évaluation
20 novembre	Sécurité numérique et cryptographie	<p>Letellier, Anne-Sophie. « Le traçage de contacts et la fracture numérique ». <i>Le Devoir</i>. 27 mai 2020, sect. Opinions.  <a href="https://www.ledevoir.com/opinion/idees/579637/sortie-de-crise-technologies-numeriques-le-tracage-de-contacts-et-la-fracture-numerique">https://www.ledevoir.com/opinion/idees/579637/sortie-de-crise-technologies-numeriques-le-tracage-de-contacts-et-la-fracture-numerique</a>.</p> <p>Maclure, Jocelyn. « Entre le technosolutionnisme et le catastrophisme », <i>La Presse</i>, 19 mai 2020.  <a href="https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2020-05-19/entre-le-technosolutionnisme-et-le-catastrophisme">https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2020-05-19/entre-le-technosolutionnisme-et-le-catastrophisme</a>.</p> <p><b>Pour aller plus loin ...</b> voir le dossier Moodle.</p> <p>Kamara, Seny. <i>Crypto for the People, Invited talk at Crypto 2020 by Seny Kamara</i>. Crypto 2020. En ligne.  <a href="https://www.youtube.com/watch?v=Ygq9ci0GFhA">https://www.youtube.com/watch?v=Ygq9ci0GFhA</a>.</p> <p>Kehl, Danielle, Andy Wilson, et Kevin Bankston. « Doomed to Repeat History? Lessons from the Crypto-wars of the 1990s ». New America, Open Technology Institute, Cy-bersecurity Initiative, 2015.  <a href="https://static.newamerica.org/attachments/3407-doomed-to-repeat-history-lessons-from-the-crypto-wars-of-the-1990s/Crypto%20Wars_ReDo.7cb491837ac541709797bdf868d37f5">https://static.newamerica.org/attachments/3407-doomed-to-repeat-history-lessons-from-the-crypto-wars-of-the-1990s/Crypto%20Wars_ReDo.7cb491837ac541709797bdf868d37f5</a></p> <p><b>Pour aller plus loin ...</b> voir le dossier Moodle.</p>	

Date	Thématique	Lectures obligatoires	Évaluation
27 novembre	Hacking	<p>Coleman, E. G., &amp; Golub, A. (2008). Hacker practice : Moral genres and the cultural articulation of liberalism. <i>Anthropological Theory</i>, 8(3), 255-277.</p> <p>Thomas, D. (2002). "Chapitre 2 : Hacking as the performance of technology : The Hacker Manifesto" <i>Hacker culture</i>. U of Minnesota Press.</p> <p>Dunbar-Hester, Christina. « Gender Activism in Hacking ». Consulté le 9 septembre 2020. <a href="https://hackcur.io/gender-activism-in-hacking/">https://hackcur.io/gender-activism-in-hacking/</a>.</p> <p><b>Pour aller plus loin ...</b> voir le dossier Moodle.</p>	
4 décembre	Surveillance étatique et espioniciels	<p>Marczak, Bill, John Scott-Railton, Sarah McKune, Bahr Abdul Razzak, et Ronald Deibert. « HIDE AND SEEK : Tracking NSO Group's Pegasus Spyware to Operations in 45 Countries ». The Citizen Lab, 18 septembre 2018. <a href="https://citizenlab.ca/2018/09/hide-and-see-tracking-nso-groups-pegasus-spyware-to-operations-in-45-countries/">https://citizenlab.ca/2018/09/hide-and-see-tracking-nso-groups-pegasus-spyware-to-operations-in-45-countries/</a></p> <p>« OHCHR</p> <p>Galperin, Eva. <i>What you need to know about stalkerware</i>. TED Talks. En ligne : <a href="https://www.youtube.com/watch?v=xzWFrHHTrs8">https://www.youtube.com/watch?v=xzWFrHHTrs8</a>.</p>	<p>Quiz #4 (sur les séances 10-11-12)</p> <p>UN expert calls for immediate moratorium on the sale, transfer and use of surveillance tools ». En ligne. <a href="https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents">https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents</a></p>

Date	Thématique	Lectures obligatoires	Évaluation
11 décembre	Géopolitique et conflits armés	<p><b>Pour aller plus loin ...</b>            voir le dossier Moodle.            Gibney, Alex. <i>Zero Days (2016) [Documentary]</i>.            Showtime Media.            Consulté le 9 sep-tembre 2020.  <a href="https://www.youtube.com/watch?v=PJBBRUraKgo">https://www.youtube.com/watch?v=PJBBRUraKgo</a>.            Taye, Berhan, et Sage Tang. « The State of Internet Shutdowns in 2018 ». * Access Now (blog)*, 8 juillet 2019.  <a href="https://www.accessnow.org/the-state-of-internet-shutdowns-in-2018/">https://www.accessnow.org/the-state-of-internet-shutdowns-in-2018/</a></p> <p><b>Pour aller plus loin ...</b>            voir le dossier Moodle.</p>	
18 décembre	Cours de révision		Remise des entrées 4-5 du journal de bord Quiz #5 (sur les séances 13-14)
23 décembre			Remise de l'examen maison

## Règlement sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

**Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique** : [https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT\\_NO\\_18.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_18.pdf)

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca). Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

---

## Politique no 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

---

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment : - la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ; - les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ; - la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ; - les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ; - les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ; - le (cyber) harcèlement sexuel ; - la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ; - les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ; - l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ; - l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ; - les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

**Pour plus d'information :** [https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique\\_no\\_16\\_2.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf)

**Pour obtenir du soutien ou effectuer un signalement :** Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement 514 987-3000, poste 0886 Pour la liste des services offerts en matière de violence à caractère sexuel à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : <https://harcelement.uqam.ca/>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) 514 987-3185 Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

---

## Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

---

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information,

visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : [https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique\\_no\\_44.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf)

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible : En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300 Par téléphone : 514 987-3148 Courriel : [situation.handicap@uqam.ca](mailto:situation.handicap@uqam.ca) En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>

### Participation à un cours ou à une activité d'enseignement en ligne

- Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.
- En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.
- Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.
- À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.
- Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.
- Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

### Politique d'absence aux examens

*Reprise d'examen.* L'autorisation de reprendre un examen en cas d'absence est de **caractère exceptionnel**. Pour obtenir un tel privilège, l'étudiant.e doit avoir des motifs sérieux et bien justifiés.

*Conflits d'horaire.* Il est de la responsabilité de l'étudiant.e de ne pas s'inscrire à des cours qui sont en conflit d'horaire, tant en ce qui concerne les séances de cours ou d'exercices que les examens. **De tels conflits d'horaire ne constituent pas un motif justifiant une demande d'examen de reprise.**

*Procédure.* L'étudiant.e absent.e lors d'un examen doit, dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date de l'examen, présenter une demande de reprise en utilisant le formulaire prévu, disponible sur <http://info.uqam.ca/politiques>.

L'étudiant.e doit déposer le formulaire dûment complété au secrétariat de la direction de son programme d'études :

- PK-3150 pour les programmes de premier cycle
- PK-4150 pour les programmes de cycles supérieurs

*Pièces justificatives.* Dans le cas d'une absence pour raison médicale, l'étudiant.e doit joindre un certificat médical original et signé par le médecin décrivant la raison de l'absence à l'examen. Les dates d'invalidité doivent être clairement indiquées sur le certificat. Une vérification de la validité du certificat pourrait être faite. Dans le cas d'une absence pour une raison non médicale, l'étudiant.e doit fournir les documents originaux expliquant et justifiant l'absence à l'examen ; par exemple, lettre de la Cour en cas de participation à un jury, copie du certificat de décès en cas de décès d'un proche, etc. Toute demande incomplète sera refusée. Si la direction du programme d'études de l'étudiant.e constate qu'un.e étudiant.e a un comportement récurrent d'absence aux examens, l'étudiant.e peut se voir refuser une reprise d'examen.

*Pour plus d'informations.* Consulter la page <http://info.uqam.ca/politiques>.

### **Règlement numéro 18 sur les infractions de nature académique (extraits)**

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en la faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche ;
- Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Les règlements concernant le plagiat seront strictement appliqués. Pour plus de renseignements :

- <http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/eviter-plagiat>
- <http://r18.uqam.ca/>

### **Politique no 16 visant à prévenir et combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel**

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- le (cyber) harcèlement sexuel ;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

*Pour consulter la politique no 16*

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique\\_no\\_16.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_16.pdf)

*Pour obtenir de l'aide, faire une divulgation ou une plainte*

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement  
514-987-3000, poste 0886

*Pour obtenir la liste des services offerts à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM*

<https://harcelement.uqam.ca>

*Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)*

514-987-3185  
Local DS-2110

*CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM*

514 987-0348  
[calacs@uqam.ca](mailto:calacs@uqam.ca)  
<http://trevepourelles.org>

*Service de la prévention et de la sécurité*

514-987-3131

### **Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiant.e.s en situation de handicap**

*Politique.* Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiant.e.s en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

*Responsabilité de l'étudiant.e.* Il incombe aux étudiant.e.s en situation de handicap de rencontrer les intervenant.e.s (conseiller.ère.s à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiant.e.s en situation de handicap, professeur.e.s, chargé.e.s de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

*Service d'accueil et de soutien aux étudiant.e.s en situation de handicap.* Le Service d'accueil et de soutien aux étudiant.e.s en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiant.e.s. Il est fortement recommandé aux de se prévaloir de ces services afin de réussir ses études, sans discrimination. Pour plus d'information, visiter le site de ce service : <https://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiant.e.s en situation de handicap : [https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique\\_no\\_44.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf)

Il est important d'informer le SASESH de votre situation le plus tôt possible :

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Par courriel : [situation.handicap@uqam.ca](mailto:situation.handicap@uqam.ca)
- En ligne : <https://vie-etudiante.uqam.ca/>